



Regards

sur Landrais

Bulletin municipal
d'information N° 69
Octobre 2025



Prescrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance des permis de construire nécessaires à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol agri-compatible, au Lieu dit La Chauvière sur la commune de LANDRAIS.

Il sera procédé, du mardi 7 octobre 2025 au vendredi 7 novembre 2025 inclus, soit une durée de 32 jours, à l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance des permis de construire nécessaires à la réalisation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol agri-compatible, avec ses bâtiments techniques comprenant quatre postes de livraison, neuf postes de transformation, trois locaux de stockage, deux citernes-incendie, deux clôtures, deux portails à deux vantaux au Lieu dit La Chauvière, par la société SASU TERA 6, sur la commune de LANDRAIS.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : SASU TERA 6, 32 allée d'Orléans 33000 BORDEAUX, Tel : 06 51 93 06 71.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique "publications/consultations du public").

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement - Tel : 05 46 27 43 00.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de LANDRAIS, siège de l'enquête, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie de LANDRAIS : 1 Place de la Mairie 17290 LANDRAIS et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Monsieur Pascal BIDAN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Dominique BERTIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de LANDRAIS, dans les conditions suivantes :

- **Mardi 7 octobre 2025 de 09h00 à 12h00**
- **Vendredi 17 octobre 2025 de 09h00 à 12h00**
- **Vendredi 7 novembre 2025 de 09h00 à 12h00**

Le commissaire enquêteur remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L123-15 du code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société SASU TERA 6.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (Bureau de l'environnement) et à la mairie de LANDRAIS pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.



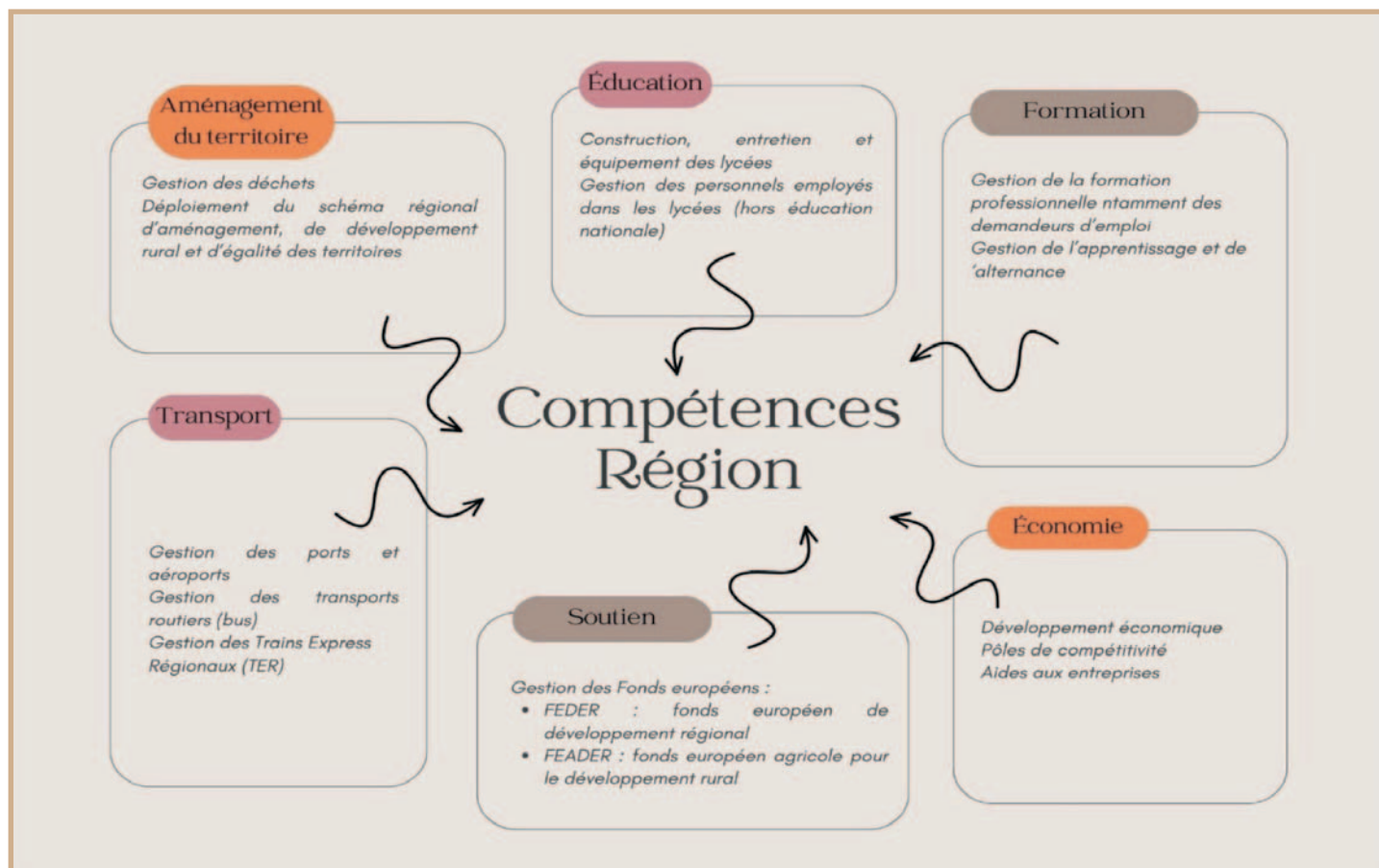
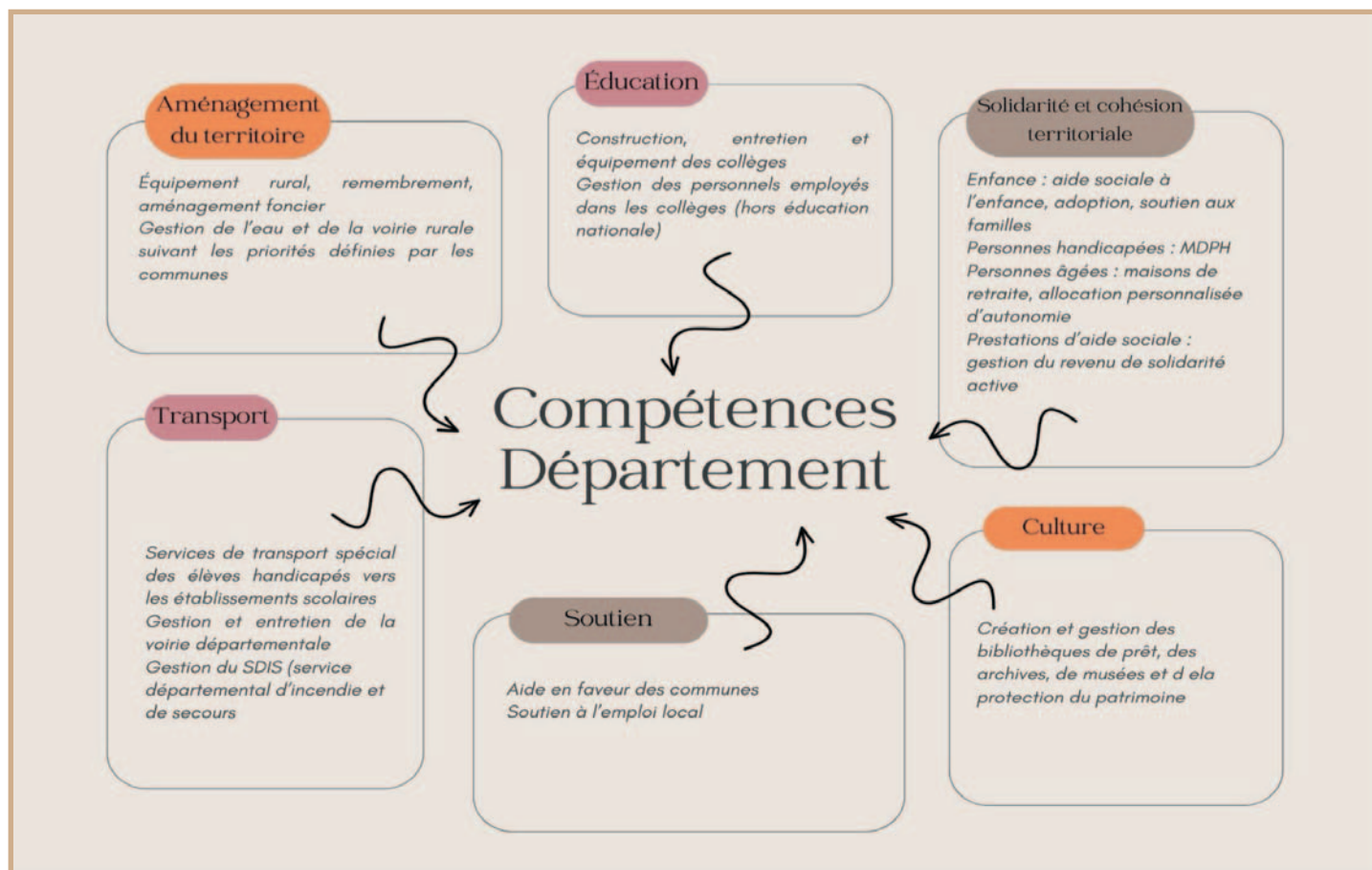
**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



● ZOOM SUR

Les compétences territoriales (deuxième partie)



● Rentrée scolaire 2025-2026

Ecole élémentaire

L'école élémentaire accueille à ce jour 188 élèves répartis dans 8 classes.

Voici les niveaux et les enseignants :

CP Madame Valérie BELLIN : 20 élèves

CP/CE1 Monsieur Olivier MORGADES et Monsieur Vincent BOUCARD : 22 élèves.

CE1/CE2 Madame Thiphaine RIVAUD et Madame Valérie LAROCHE : 24 élèves.

CE2 Madame Sandrine BERBER : 24 élèves.

CE2/CM1 Madame Delphine GUINOT : 22 élèves.

CM1 Madame Anne BROSSARD : 23 élèves.

CM1/CM2 Madame Caroline BOURDASSOL : 26 élèves.

CM2 Monsieur Mickaël ROUFFIGNAC : 27 élèves.

La rentrée s'est bien passée et chacun a vite retrouvé le rythme de travail de l'école.

Plusieurs dates jalonneront l'année scolaire :

La natation scolaire a lieu jusqu'au 3 octobre les mardis et

vendredis. Merci aux parents qui nous accompagnent.

Le 10 octobre auront lieu les élections des parents d'élèves (par correspondance).

Le marché de Noël est prévu le 16 décembre.

D'autres interventions sportives ou projets auront lieu.

Merci à l'APE (Association des Parents d'Elèves) qui nous soutient dans nos projets.

Pour l'équipe enseignante, Olivier Morgades, directeur de l'école élémentaire Le Thou - Landrais

Ecole maternelle

Cette année, notre école maternelle accueille une nouvelle équipe d'enseignantes ! Nous comptons aujourd'hui 101 élèves, répartis en 4 classes de double niveau :

- Petite Section / Moyenne Section (PS/MS)
- Moyenne Section / Grande Section (MS/GS 1)
- Moyenne Section / Grande Section (MS/GS 2)
- Petite Section / Grande Section (PS/GS)

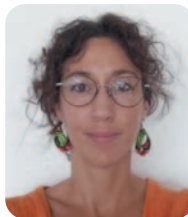
L'équipe enseignante



Tiffany DUMAREAU
Directrice + classe MS/GS 1



Laura GIULIANA
Classe MS/GS 1 le lundi



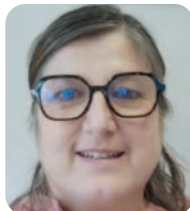
Charlène JOURDAIN
Classe PS/MS



Livia STEPHAN
Classe PS/MS le jeudi



Emilie LEVEQUE
Classe PS/GS



Christelle GARAT
Classe MS/GS 2



Marion LEFEBVRE
Classe MS/GS 2 le jeudi

Les ATSEMS / personnel communal



Alexandra PENARD
ATSEM MS/GS 1



Sylvine MINEAU
ATSEM PS/MS



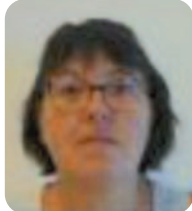
Sophie JAGUENAUD
ATSEM PS/GS



Sandrine FASANO
ATSEM MS/GS 2



Amandine IDIER
ATSEM autonome



Pascale BARBIN
ATSEM autonome



Manon DENECHAUD
Restauration scolaire



Aurélie CANTIN
Restauration scolaire

● Délibérations

Séance du 5 mai 2025

- Retrait de la délibération n°017-211702030-20250317-2025MARS02-DE relative au projet de rénovation énergétique et thermique des bâtiments communaux - marché de maîtrise d'œuvre - **Adoptée à l'unanimité**
- Désignation des membres du SIVOS
Adoptée à l'unanimité

Séance du 23 juin 2025

- Mise en place d'une mutuelle communale pour les administrés - conventions de partenariat avec AXA et MUTUALIA - **Adoptée à l'unanimité**
- RIFSEEP - Modifications - **Adoptée à l'unanimité**
- Répartition des sièges au conseil communautaire de la CDC Aunis Sud en vue du renouvellement des conseils municipaux 2026 - **Adoptée à l'unanimité**
- Révision des loyers au 1er juillet
Adoptée à l'unanimité
- Renouvellement de la convention de mise à disposition du local à l'étage de la Mairie - **Adoptée à l'unanimité**
- Acceptation d'un Fonds de concours de la CDC Aunis Sud - **Adoptée à l'unanimité**
- Autorisation de supprimer des documents du fonds de la bibliothèque municipale - **Adoptée à l'unanimité**

Séance du 22 septembre 2025

- Révision du loyer - local à usage professionnel 6 rue du Logis - **Adoptée à l'unanimité**
- Adhésion à Eau 17 de la commune de Surgères pour les compétences assainissement collectif et non collectif - **Adoptée à l'unanimité**

● Bibliothèque



La bibliothèque municipale a fait sa rentrée de septembre avec de nouveaux horaires. En effet, les lecteurs seront désormais accueillis les lundis de 16h30 à 18h30, les mercredis et les samedis de 9h à 12h.

La bibliothèque proposera tout au long de l'année des nouveautés littéraires, des événements, des rencontres et des ateliers :

Les rendez-vous autour de la lecture :

- **Bébés lecteurs** un mercredi par mois à 10 h avec lecture à voix haute de livres pour enfants jusqu'à 3 ans : les 8 octobre, 5 novembre et 3 décembre,
- **Café littéraire "Lire à Landrais"** toutes les 6 semaines avec discussion autour des livres et découverte de nouveaux auteurs. Prochaine rencontre le 14 octobre à 15 h,
- **Soirées pyjama** le vendredi soir à 19 h avec lecture d'histoires et de contes pour enfants : les 17 octobre et 5 décembre,
- Le 15 novembre à 15 h : **accueil de Corinne Valade**, lauréate 2024 du prix des lecteurs des bibliothèques Aunis Sud.

Les expositions :

- **"Les sorcières"** jusqu'au 2 novembre avec présentation de livres enfants et adultes sur le thème,
- **"Protéger la biodiversité"** du 5 janvier 2026 au 2 mars 2026
- **"Carnets de voyage"** du 4 mai au 6 juillet 2026

Les événements :

- **Du 4 novembre au 22 février 2026**, mise à disposition du public de la console PS5 aux heures d'ouverture de la bibliothèque,
- **Le 12 décembre à 19 h** dans la salle des fêtes, dans le cadre de l'opération "Images de Sciences, sciences de l'image" organisée par l'Espace Mendès France de Poitiers, projection du film "De l'océan à l'assiette" suivie d'une conférence-débat.

Les ateliers :

- **Le 15 novembre de 9 h à 12 h** : Création de cartes de vœux pour le marché de Noël,
- **Le 26 novembre à 14 h** : atelier pâtisserie avec la confection de biscuits de Noël.

Les 12 bénévoles de la bibliothèque restent à votre écoute pour des demandes de livres, des suggestions de manifestations culturelles ou d'ateliers.

De plus, pour des lecteurs qui ne pourraient se rendre en bibliothèque pour des raisons médicales, les bénévoles peuvent assurer le portage de livres à domicile. Il suffit d'en faire la demande à la mairie.

● Mutuelles pour les administrés - Prochaines permanences



24 octobre de 9h00 à 12h00
31 octobre de 9h00 à 12h00



Entre nous, c'est humain

14 octobre de 14h00 à 17h00

Vie Landraisienne

● Cela s'est passé cet été



Fête nationale - 14 juillet



Fête des associations - 6 septembre

● Manifestations à venir

- **Octobre Rose**
11 octobre
- **Le repaire des sorcières**
31 octobre
- **Commémoration**
11 novembre
- **Atelier biscuits de Noël**
26 novembre
- **Lancement des festivités de Noël**
28 novembre
- **Marché de Noël**
29 et 30 novembre
- **Noël des enfants**
6 décembre
- **Film "De l'assiette à l'océan"**
12 décembre



● Nouveau !

Cours de **Yoga**



Noémie Bernos, professeure de Yoga, vous propose la découverte et la pratique du yoga, avec douceur et expertise, que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé.

Lieu	Horaires
LANDRAIS Salle des associations	Lundi de 18h30 à 19h30 Mercredi de 15h00 à 16h00

 HATHA
  VINYASA
  PRE-POST NATAL



CONTACT ET RÉSERVATION
 Téléphone : 06 40 57 55 23
 Email : bernosnoemie@gmail.com
 ambalayoga

Le mouvement qui relie, la douceur qui nourrit



Mathilde Pereira
Ostéopathe D.O

Consultations à domicile

Consultation unique : 70€*
 Consultation supplémentaire :
 * adulte : 60€
 * nourrissons et enfants (-13 ans) : 50€

Prise de rendez-vous via Doctolib



06 38 89 78 01
 pereira.mathilde5@gmail.com

● Vacances tranquilles

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Vous allez faire la démarche au commissariat de police ou à la gendarmerie

Votre inscription doit être effectuée à la brigade de gendarmerie maximum **45 jours à l'avance et au plus tard la veille du départ**.

Après inscription, vous pouvez modifier certains éléments de votre demande (par exemple signaler une modification de l'accès à votre logement). En revanche, si vous souhaitez changer vos dates d'absence, vous devez d'abord annuler votre demande pour en déposer une nouvelle.

Une fois la démarche réalisée, **vous n'êtes pas informé de la façon dont se déroule la surveillance**. Vous êtes contacté par la police ou la gendarmerie uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect.

Vous allez faire la démarche en ligne

Votre inscription peut être effectuée **45 jours à l'avance et au plus tard :**

- **3 jours avant votre départ** si votre logement dépend de la police,



- **La veille du départ** si votre logement dépend de la gendarmerie.

En utilisant FranceConnectConnexion avec l'identifiant et le mot de passe de l'un des comptes suivants : Impots.gouv, Ameli, L'identité numérique (La Poste), Yris, MSA, France identité ou TrustMe., vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances avec le service en ligne suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Vous pouvez modifier certains éléments de votre demande (par exemple, signaler une modification de l'accès à votre logement). En revanche, si vous souhaitez changer vos dates d'absence, vous devez d'abord annuler votre demande pour en déposer une nouvelle.

Attention ! La modification et l'annulation ne peuvent se faire qu'en vous déplaçant en brigade de gendarmerie ou au commissariat de police.

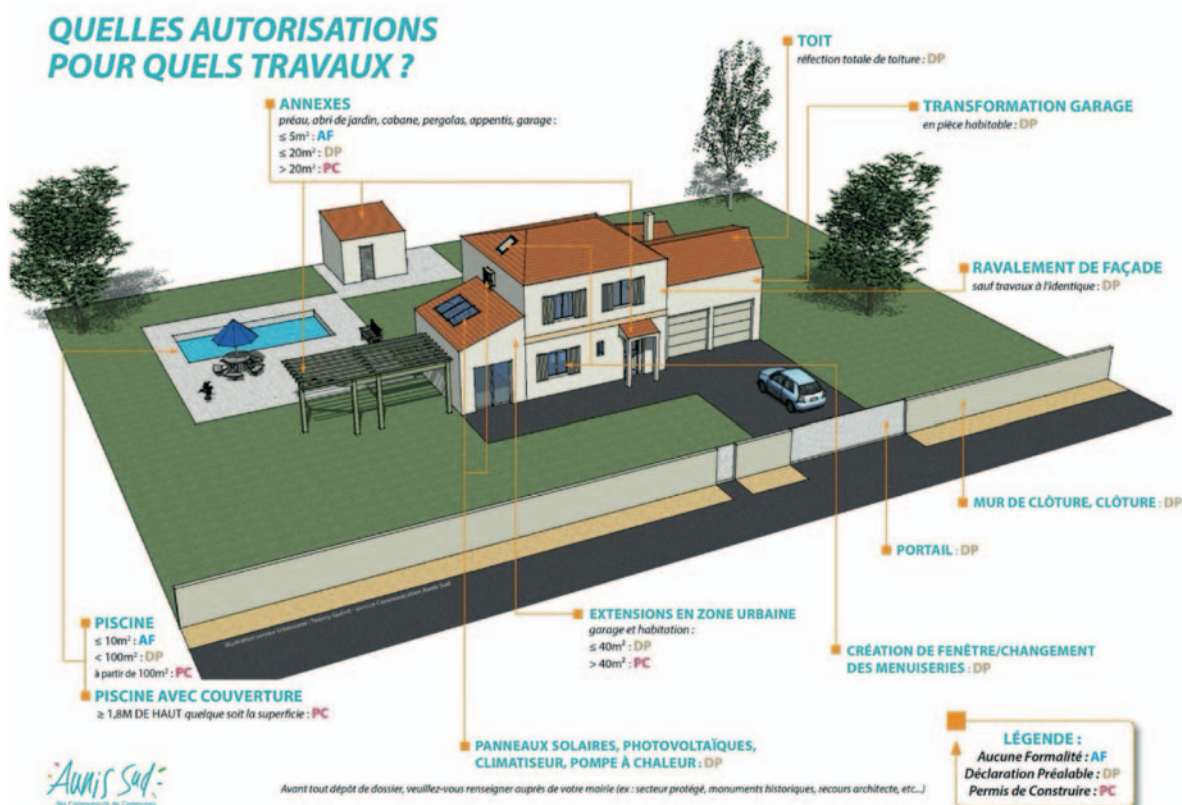
Une fois la démarche en ligne complétée, **vous n'êtes pas informé de la façon dont se déroule la surveillance**. Vous êtes contacté par la police ou la gendarmerie **uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect**.

● Urbanisme

Vous souhaitez entreprendre des travaux mais vous n'êtes pas certain de devoir établir une déclaration préalable de travaux ou une demande de permis de construire ?

Ce schéma peut vous aider à savoir quel formulaire compléter selon la nature de vos travaux.

Pour toute question ou renseignement, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la Mairie.



● Pass CYCLAD

Le Pass permet de réserver l'accès aux déchetteries aux habitants du territoire.

Les 24 passages seront décomptés à partir du 1er janvier 2026 (pour les particuliers).

Les barrières se ferment progressivement. L'objectif est de vérifier le bon fonctionnement des Pass à la borne et de s'habituer à les utiliser.



Toutes les infos sur le Pass : <https://cyclad.org/les-dechets/dechetteries/pass-cyclad/>

● Association Solutions Aidant

L'association Solutions Aidant a été créée dans le but d'accompagner les proches aidants de personnes malades ou dépendantes afin de les soulager dans leur rôle et ainsi éviter leur épuisement.

Si vous êtes dans ce cas, des entretiens sont possibles afin :

- d'évaluer et analyser votre situation personnelle,
- de révéler vos attentes, vos besoins et vos problématiques,
- de rechercher des solutions pratiques, nancières, matérielles ou techniques adaptées à votre situation,
- d'élaborer avec vous un plan d'action
- de vous accompagner dans sa mise en œuvre.



● Remobilisation et accompagnement vers l'emploi

La CdC s'engage pour votre avenir !

Vous êtes sans emploi, isolé(e) en Aunis Sud (18-67 ans) et non accompagné(e) par France Travail, Cap Emploi ou la Mission Locale ? Le dispositif **O2R** est là pour vous guider, pas à pas !

Ce programme, financé par la DREETS Nouvelle-Aquitaine, vous offre un accompagnement personnalisé et rémunéré (selon situation) pour vous remobiliser et construire votre projet professionnel.

O2R vous propose :

- Un accompagnement dédié, au plus près de chez vous.
- Une aide concrète sur le quotidien (budget, logement, mobilité, santé...).
- Des activités variées pour se remettre en action (sport, culture, cuisine...).
- Des ateliers et immersions pour votre retour à l'emploi.

Contactez l'équipe O2R pour un premier échange sans engagement :

06 26 75 74 89 o2r@aunis-sud.fr

Plus d'infos sur : <https://aunis-sud.fr/maison-emploi-france-services/o2r/>

Ensemble, **IMAGINER SA FUTURALITÉ !**



Nous sommes à votre service



Mairie

1 place de la Mairie
17290 LANDRAIS
Tél. 05 46 27 73 69
mairie@landrais.fr



Agence postale

1 place de la Mairie
17290 LANDRAIS
Tél. 05 46 27 73 25
ap.landrais@laposte.fr

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 : ouverture au public

Nous vous accueillons également l'après-midi de 13h30 à 17h00

pour récupérer vos instances postales, pour des besoins particuliers... (merci de sonner à la porte)